



**FORMULAIRE
CERTIFICAT AUTORISATION /
QUAI - ABRI EMBARCATION**

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
109, rue Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc H9X 1M2
Téléphone : 514-457-5500
Télécopieur : 514-457-6087
Courriel : info@sadb.qc.ca

Date de la demande	
Adresse des travaux	

PROPRIÉTAIRE

Nom du propriétaire ou mandataire autorisé	
Adresse	
Numéro de téléphone	
Adresse courriel	

TRAVAUX

Date prévue de début des travaux	
Date prévue de fin des travaux	

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX

--

JOINDRE À VOTRE DEMANDE

- Un plan à l'échelle indiquant les dimensions du quai ou le l'abri d'embarcation;
- Un plan de localisation indiquant l'emplacement, l'orientation et en y indiquant la distance des marges;
- Tout document nécessaire à l'évaluation de la demande.

FRAIS

- Le paiement du permis 10\$ (non remboursable).

RÉGLEMENTATION

- Un seul quai ou abri d'embarcation sur pilotis, sur pieux ou fabriqué de plates-formes flottantes, par immeuble peut être installé;
- La superficie maximale d'un abri d'embarcation est de **25 m²**;
- La superficie maximale d'un quai est de **20 m²**;
- La largeur maximale d'un quai ne peut excéder 1,2 mètre;
- La longueur maximale d'un quai, calculée à partir du niveau des hautes eaux, est de 15 mètres;
- Aucun quai ou abri d'embarcation ne peut être installé à moins de 3 mètres de la projection des limites latérales du terrain dans le plan d'eau et il doit être placé **perpendiculaire à la rive**.

Déclaration du requérant

Je soussigné, _____ certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets.

Signature : _____ Date : _____